



CTM budgétaire du 24 septembre 2018:

Déclaration de FORCE OUVRIERE

**Madame et messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs,
Chers camarades,**

Il y a un an quasi jour pour jour, nous étions déjà réunis dans cette même salle pour constater le sort réservé à nos ministères dans le cadre du projet de loi de finance 2018. L'occasion de remettre à nos ministres :

- **la médaille d'or 2018 dans l'épreuve du nombre de postes supprimés dans ses opérateurs**
- **la médaille d'argent 2018 dans l'épreuve du nombre absolu de postes supprimés (1348 sur 1600 supprimés dans la Fonction Publique d'État)**
- **médaille d'argent 2018 dans l'épreuve de l'effort à la « maîtrise des emplois publics » rapporté à ses effectifs (-2%)**

Quoi de neuf aujourd'hui ?

Une équipe ministérielle partiellement renouvelée suite à la démission surprise de Nicolas Hulot faisant des constats que Force Ouvrière dresse depuis plusieurs années :

- des conflits d'intérêts au plus haut sommet de l'Etat,
- une logique libérale basée sur le profit immédiat, incompatible avec la préservation et la défense de l'environnement,
- une austérité budgétaire qui rend inopérante toute politique en matière d'aménagement, de transport, d'environnement...

Monsieur le nouveau ministre d'État, si nous saisissons cette première occasion de vous rencontrer pour vous souhaiter la bienvenue à la tête de notre ministère, **Force Ouvrière pointe que les ministres y passent, souvent rapidement, en y laissant une empreinte timide ou douloureuse. Mais les agents, eux, restent,** tiennent la boutique et assument les effets de décisions politiques et budgétaires sans aucune contre-partie positive. Ce sont donc bien eux notre préoccupation en tant que première organisation au sein du bloc MTES/MCT.

Notre jugement, nous le porterons **à l'aune des arbitrages interministériels que vous saurez porter et remporter au bénéfice de vos services, de vos établissements et de vos agents.** Et l'occasion

se présentera très vite tant les sujets sont déjà nombreux sur votre bureau, ou devraient l'être en tout cas. Nous ne citerons ici que les derniers dans l'actualité : dérogation définitive des corps techniques au RIFSEEP, ré-ouverture des recrutements d'OPA et d'ouvriers d'État, divers projets statutaires bloqués ou contrés par la Fonction Publique. Pour tous les autres, nous ne manquerons pas de les développer auprès de vous dès lors que vous souhaiterez nous rencontrer, de même que nous vous alerterons sur certains comportements de votre administration, ne manquant aucune occasion **d'attaquer les prérogatives des instances dont les CAP, de réduire à sa plus simple expression toute concertation comme récemment en matière indemnitaire, de s'attaquer aux moyens de l'action sociale, ou son entêtement à vouloir maintenir le pire des RIFSEEP du paysage interministériel.** En tant que fédération signant de nombreux accords dans le privé, nous ne manquerons pas non-plus de pointer les pratiques pathétiques de votre administration en rapport avec les sujets de la protection sociale complémentaire ou encore de l'égalité professionnelle.

Mais revenons plus précisément à l'ordre du jour de ce CTM, à savoir le projet de budget 2019 de nos ministères. Si nous jugerons votre action dans la durée, force est de constater que votre prise de fonctions n'a rien changé dans la trajectoire austéritaire imposée au bloc MTES/MCT en matière d'effectifs.

Pourtant, **l'actualité estivale tant sur le plan du climat que des transports et des infrastructures aurait dû susciter un sursaut d'indignation pour préserver des services et établissements portant des enjeux majeurs de moyen et long termes.** Et bien non ! Pire, nous soupçonnons que ce contexte soit instrumentalisé et provoque une fuite en avant, pour justifier par exemple d'une privatisation du réseau routier national !

Sans oublier l'autre actualité estivale : alors que le gouvernement ne savait pas trop quoi en faire, **le rapport « CAP 2022 » a été rendu public « par la bande » le 20 juillet dernier.** Un rapport **très cohérent avec le "nouveau contrat social"** mis sur la table des NON-discussions par la Fonction Publique, un rapport **très en phase avec le projet du ministère de l'Intérieur** de mettre la main sur l'État territorial, **un rapport qui place dans sa mire de nombreuses missions de nos ministères** (à supprimer, transférer, externaliser).

Il n'aura pas fallu très longtemps au gouvernement pour y donner suite, au travers des deux circulaires du 24 juillet 2018, **demandant aux préfets de région de faire leurs courses d'ici mi-octobre parmi des orientations très en phase avec le rapport « CAP 2022 », et aux ministres de s'auto-mutiller pour s'inscrire dans le dogme du « moins de service public républicain ».** Mais rassurons-nous, s'il était possible d'y croire, cela serait fait pour « mieux répondre aux attentes des citoyens et des agents » !!!

Avec au programme :

- **le resserrement du rôle de l'État** sur des champs restreints et suivant des postures limitées,
- **l'abandon de pans entiers de missions** (aménagement, logement, notamment),
- **un service public à géométrie variable** en fonction des desideratas préfectoraux locaux, et l'avènement de l'inégalité de traitement des usagers et des agents en lieu et place d'un des principes fondateurs de la République,
- **la porte ouverte à toute forme de modularité d'organisation des services** (mise en perspective du « tout le monde en préfecture » dans nombre de départements), **à toute forme de mutualisation** y compris avec les opérateurs, y compris en inter-départemental,
- **la rigueur budgétaire impliquant la recherche à pas forcés de toute opération de regroupement immobilier**, ou de toute « bonne » idée pour remplir les m² vacants en préfecture ou sous-préfecture (en y recyclant le concept de maison de service public),
- **la mise en place quasi-systématique de secrétariats généraux uniques dans chaque département** (Préfecture, sous-préfecture, DDI, unités départementales des DREAL) ayant compétence y compris en matière de gestion des ressources humaines, soit la fin programmée des directions départementales de plein exercice, et l'absorption programmée des Unités départementales des DREAL !
- et, cerise sur le gâteau, **les agents impactés par cette nouvelle vague de réformes auront « droit » aux mesures concoctées par la Fonction Publique pour les déplacer voire les conduire vers la sortie.**

En résumé, des orientations à mille lieues des affirmations gouvernementales tournées vers le renforcement du service public de proximité, **juste la porte ouverte à la disparition programmée d'un Etat territorial garant de l'égalité territoriale, de la solidarité nationale et de la redistribution, tel que FO les porte et les défend.**

NON le niveau départemental n'en sortira pas renforcé, il serait juste atomisé et coupé des ministères avant disparition programmée ! !

Mais OUI cela servira de motif pour affaiblir les ministères et leurs directions régionales. En la matière, et comme depuis 2011, **FO se refusera à opposer niveau régional et départemental**, composantes indispensables pour le portage des politiques publiques en fonction de leurs particularités.

Le message adressé « courageusement » par le gouvernement aux agents le 24 juillet c'est, en version décryptée **« mettons les miettes du service public sous le tapis départemental avec la balayette préfectorale ».**

En parallèle, loin de lutter contre cela, le projet de « plan de transformation » présenté par les représentants de nos ministres du mois de juillet n'est qu'un emballage maladroit des cadeaux empoisonnés à venir d'AP 2022.

« Simplifier le droit », « supprimer tout accompagnement des collectivités en matière d'aménagement », « lancer la chasse à toute forme de « doublon » en matière de logement ou de climat », « éloigner le contrôle des transports du terrain », « réduire le champ d'application de la loi sur l'eau », « mutualiser entre opérateurs », « mutualiser les fonctions supports », autant dire que l'ensemble des services et établissements sous tutelle de nos ministères ont vocation à être lourdement impactés par des orientations qui n'ont que 2 objectifs : supprimer 50 à 70 000 postes de fonctionnaires et couper au plus court la chaîne ministérielle.

Alors même que nous ne savons pas aujourd'hui quel est le sort et le statut de projet présenté au mois de juillet, **nous exigeons ici la consultation pour avis du CTM avant le 15 octobre sur les propositions que vous formulerez au Premier ministre en réponse à la circulaire « déconcentration » du 24 juillet 2018.**

Nous vous invitons de même à présider le CHSCT-M afin que vous puissiez mesurer les effets désastreux des politiques menés ou que vous souhaitez mettre en œuvre sur vos personnels.

Défense des effectifs, maintien d'une chaîne ministérielle, opposition à toute suppression ou externalisation/privatisation de mission, opposition à laisser mettre en place la dernière génération de fonctionnaires de ce pays, tels sont les combats auxquels FO est attachée ! Nous ne laisserons pas faire cette austérité et ses conséquences sur les personnels qui subissent de plein fouet une précarité qui serait inconcevable ailleurs comme par exemple les vacataires chargés des constats de dégâts Ours. Il ne s'agit que d'un exemple d'une longue liste.

FO continuera à occuper le terrain qui est le sien : la défense du Service public, la défense des services et des agents, ce pour quoi nous sommes élus par des personnels qui participent à plus de 75 % aux élections...et ce n'est pas non-plus grâce à l'administration.

Pour l'ensemble de ces motifs, FO les appellera en conséquence à la mobilisation dans le cadre de l'appel interprofessionnel du 9 octobre prochain.

Je vous remercie.